

AUBANGE

# Bientôt un biomonitoring sur l'impact du broyeur à métaux

La ministre Céline Tellier a pris la problématique à bras-le-corps

**Q**uel est l'impact du broyeur à métaux sur les citoyens d'Aubange ? Un large biomonitoring devrait rapidement débuter pour se terminer en août 2023. Il ne manque plus que l'aval du gouvernement wallon pour que les fonds nécessaires puissent être débloqués.

À Aubange, la société Ecore, active dans le recyclage des métaux, n'a pas fini de faire parler d'elle. Il y a deux semaines, les résultats d'une étude commandée par l'ASBL citoyenne CADES sur des œufs produits aux alentours de l'entreprise interpellaient : « À Aubange, deux poulaillers sur trois sont contaminés par les PCB avec des concentrations sept à huit fois supérieures à la valeur maximale tolérée. Un seul poulailler aubangeois dont le sol est entièrement carrelé, protégé par un toit et où les poules n'ont pas accès à l'extérieur, est en dessous de la teneur maximale autorisée. À Aix-sur-Cloie, le poulailler qui est en partie hors sol et non situé sous les vents dominants du zoning d'Aubange est moins contaminé. »

Voilà de quoi faire remonter cette inquiétude jusqu'au Parlement wallon où Jean-Philippe Florent (Ecolo) s'est empressé d'interroger

la ministre écologiste de l'Environnement Céline Tellier. « Vous vous êtes engagée à mener cet automne des biomonitoring spécifiques autour des broyeurs à métaux et d'informer les riverains sur les résultats de manière transparente. Pouvez-vous faire point sur ce dossier ? Quand le biomonitoring sera-t-il mené à Aubange ? Et quand les résultats pourront-ils être communiqués à la population ? Avez-vous reçu de la part de l'entreprise un calendrier des travaux pour l'installation des filtres ? »

Il était rejoint dans ses interrogations par la députée Anne-Catherine Goffinet (cdH) : « Certains ri-

verains ne veulent plus manger leurs œufs. D'autres ne veulent plus cultiver un jardin sur leurs terres. Est-ce qu'il y aura des analyses plus poussées ? Est-ce qu'un monitoring plus poussé aura lieu à proximité des broyeurs à métaux ? Et quel est l'agenda à ce propos ? »

## « RÉDUIRE LA POLLUTION »

La ministre a répondu de manière précise : « Le projet de biomonitoring a reçu l'aval de l'inspecteur des Finances. L'approbation au gouvernement du subsidie est prévue ce jeudi, où j'espère avoir le soutien de mes collègues. C'est un biomonitoring humain et non envi-

ronnemental. L'objectif n'est pas de mesurer la pollution mais bien de la réduire. Il faut une information complète des riverains avec des volontaires pour participer à l'étude. Elle doit commencer cet automne pour prendre fin en août 2023. Sept sites sont concernés. C'est un travail colossal qui est lancé. » Elle rappelle ensuite ce qui a déjà été entrepris : « Les entreprises de broyage à métaux ont été contraintes d'installer des filtres afin de respecter les normes wallonnes. » Les citoyens d'Aubange devraient donc dans les prochains mois voir les choses bouger à proximité de l'entreprise. ●

CLÉMENT GLESNER



Ecore, une société d'Aubange, est spécialisée dans le recyclage de métaux © SP

